



Cocaign Jean-Paul : Né le 10-01-1875 à Plouénan ; 1899, prêtre ; 1901, vicaire à Lanriec ; 1924, recteur de Névez ; 1950, chanoine honoraire ; 1952, chapelain du juvénat de Kerustum, Ergué-Armel ; décédé le 5-05-1958.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1959 p. 350-352.

Un an s'est écoulé depuis que M. le chanoine Cocaïgn a rendu sa belle âme à Dieu. Il n'est que juste d'évoquer la figure de ce prêtre vénérable, qui a laissé un sillage lumineux par sa bonté rayonnante et son courage tranquille. *La Voix de la Terre et des Flots*, bulletin paroissial de Névez, lui a consacré (N° de Juillet 1958) un bel article écrit par M. l'abbé Drouglazet, professeur dans un collège de Tours, qui y exprime sa reconnaissance filiale envers son ancien recteur. Cette brève notice lui devra évidemment beaucoup.

Né à Plouénan, le 10 Janvier 1875, Jean-Paul Cocaïgn appartenait par sa mère à une famille de valeur chrétienne peu commune. L'une de ses arrière-grand' tantes, *Anne Le Saint*, périt sur l'échafaud en 1794 en qualité de receleuse de deux prêtres fidèles qui furent guillotins en même temps qu'elle. La famille continua d'être bénie de Dieu, qui, à chaque génération y a prélevé pour son service des prêtres et des religieuses. Cette fécondité spirituelle du sacrifice d'Anne Le Saint a été mise en relief dans les tableaux généalogiques insérés dans le volume I (p. 481) des *Prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution* (ouvrage publié à Quimper, 1929).

Fidélité à l'Eglise, foi vivante et générosité, ce sont des vertus qui paraîtront comme naturelles au jeune Jean-Paul Cocaïgn, parce qu'il les aura reçues dans l'héritage familial Tandis qu'une de ses sœurs deviendra Fille de la Sagesse — elle est morte peu de temps avant lui — il suivra de son côté l'appel du Maître. Après de bonnes études à Saint-Pol-de-Léon, puis au

Grand Séminaire de Quimper, il est ordonné prêtre en 1899. Après quelques mois comme auxiliaire à Elliant, il reçoit en 1900 sa nomination de vicaire à Lanriec : ce sera pour 24 ans.

L'époque est difficile, par suite du climat de persécution religieuse qui marque ce début du siècle. C'est aussi l'époque qui voit se développer, à cause de l'importance sans cesse croissante de Concarneau, le quartier du Passage-Lanriec. M. Cocaïgn fut volontaire pour devenir le vicaire attitré de ce quartier, qui devait être érigé en paroisse en 1926, deux ans après son départ. Il se chargea de la messe dominicale qui y fut établie à partir de la mission de 1910. L'année suivante, il fut heureux d'y voir bâtir la chapelle Sainte-Anne. Santé vigoureuse et cœur d'or, le vicaire de Lanriec ne fut jamais homme à ménager sa peine et son temps.

Nommé recteur de Névez à 49 ans, M. Cocaïgn allait occuper ce poste 28 ans. Cette paroisse, toute proche de celle d'où il venait, était, elle aussi, caractérisée par le partage de sa population entre les travaux de la terre et ceux de la mer ; il la verra de plus en plus attirée dans l'orbite du port de Concarneau. Il la trouve, à son arrivée, encore fidèle, dans sa masse, aux pratiques religieuses ; mais il a vite fait de discerner les dangers qui menacent une foi trop peu éclairée et l'intégrité des mœurs. « La baisse de la foi était pour lui quelque chose de terrible », écrit M. l'abbé Drouglazet. Pasteur vigilant et courageux, il put dire à ses paroissiens, en leur faisant ses adieux : « Je n'ai pas toujours eu les consolations qu'on peut avoir dans une paroisse, chrétienne ; tous vous n'avez pas toujours été

dociles à ma voix, et j'ai dû bien souvent me contenter de ta consolation et de la satisfaction d'avoir fait mon devoir. Je ne vous ai pas caché la vérité... »

Toutefois, le souvenir que gardent de lui les paroissiens de Névez n'est pas celui du recteur courroucé, que suggèreraient ces lignes, mais celui du « bon Monsieur Cocaïgn » doux et accueillant à tous. M. l'abbé Drouglazet l'évoque bien : « Qu'elle nous était familière, cette robuste silhouette qui, par tous les temps, passait sur nos routes et nos chemins ! Aucun village de Névez ne lui était étranger. Il connaissait toutes les maisons, tous les habitants. Lorsque j'étais enfant, et plus tard, lorsque j'eus compris ce qu'est le dévouement sacerdotal, j'ai toujours admiré chez notre ancien Recteur cette ardeur juvénile malgré son grand âge. Le vélo ne lui faisait pas peur et il disait souvent : « Faire du vélo, c'est le secret de la conservation. » N'empêche qu'il fallait un rude courage pour faire les cinq kilomètres qui le séparaient de Port-Manech, par n'importe quel temps... Trempé par la pluie, frigorifié par les rigueurs de l'hiver, ou en nage sous un soleil trop chaud, c'était toujours, au bout de la route, le même sourire qui illuminait son beau visage de vieillard. »

Le zèle pastoral de M. Cocaïgn ne négligea aucun moyen pour l'évangélisation et la sanctification de son troupeau. Notons spécialement deux réalisations auxquelles il attachait beaucoup d'importance : le bulletin paroissial et l'école chrétienne. La *Voix de la Terre et des Flots* exprimait, dans son titre même, le caractère mixte de la paroisse. La série des articles qu'y donna le recteur est révélatrice de son zèle, de sa clairvoyance, de sa bonté. Quant à l'école libre de filles, il en conçut le projet dès le début et n'eut de cesse qu'elle ne fût debout, ouverte à toutes les enfants des familles chrétiennes. La vitalité de cette œuvre a été la plus belle récompense de ses travaux et de ses soucis. Il fut particulièrement heureux d'assister, en 1957, à la fête du 25^e anniversaire de « son » école.

S'il éprouva une joie sincère lorsque son Evêque lui conféra successivement la mosette de doyen en 1948, puis le camail de chanoine honoraire en 1950, M. Cocaïgn était trop humble et trop détaché des honneurs pour en tirer gloire. Arrivé à 77 ans, il saura se détacher même de sa paroisse, à laquelle le liait plus d'un quart de siècle de constant dévouement. Lucidement, il se pose la question : n'est-ce pas un devoir de laisser à des mains plus jeunes cette charge pastorale ? Il l'examine quelques jours devant le Saint-Sacrement, dont il était un fidèle et fervent adorateur, et sa décision, quoiqu'il lui en coûte, est prise.

Nommé, en Février 1952, chapelain du juvénat de Kérustum, en Ergué-Armel, il s'adapte tout de suite à sa nouvelle vie. Quand on lui rappelait le jeu de mots auquel il s'était livré dans son premier entretien avec les juvénistes : « Vous pourrez dire désormais que vous habitez le pays de Cocaïgn », il souriait et se félicitait d'avoir été volontaire pour ce poste de demi-retraite. Il fut heureux dans ce séjour paisible et imprégné de piété, rendant volontiers service dans les paroisses voisines. Par-dessus tout, il fit de Kérustum la dernière étape de sa course terrestre : dans le recueillement et la prière, il se prépara à la rencontre de son Seigneur.

Sa santé paraissait toujours robuste et on pouvait, lui promettre encore de longues années. En fait, il se taisait sur le mal dont il souffrait et qui le minait. Il alla, dans sa délicatesse jusqu'à demander une dernière grâce, celle de n'être pas longtemps malade pour ne peser à personne. Dieu exauça cette prière de son bon et fidèle serviteur : à peine six jours de clinique et

M. Cocaïgn, édifiant jusqu'au bout, s'éteignit paisiblement le 5 Mai 1958. Comme il aimait à dire, « Justus ex fide vivit ».

P. N.

Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 1959 p. 350.